

LA FORMATION, L'EMPLOI, L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

• Formation externe

En 2010, les actions de formation externe prioritaires en Île-de-France ont été les suivantes :

Déchets

Consolider et accompagner la prévention de la production des déchets, dans le cadre du Plan régional de Prévention : "Compostage domestique"; "Prévention - Animateur"; "Prévention - Collectivités"; "Prévention - Ambassadeur".

Énergie

Améliorer l'offre de formation de l'ADEME sur la thématique Énergie/EnR : réalisation d'une étude sur l'offre et le besoin en formation "Énergie et EnR" de nos cibles (collectivités locales et entreprises).

Management environnemental

- Accompagner et consolider la mise en œuvre des Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU) : "Formation AEU Maître d'œuvre".
- Accompagner et consolider la mise en œuvre des Plans Climat-Energie Territoriaux (PCET) : "Formation PCET Module 3".

Développement durable

Accompagner la montée en compétence des gardiens d'immeuble, en maîtrise de l'énergie, en gestion et prévention des déchets : "Gardiens d'immeuble en logement social - GILS".

• Emploi/Formation

Depuis 1999, la Direction régionale participe aux travaux de création, de professionnalisation et de consolidation d'emplois dans le champ de l'environnement en travaillant avec le réseau Territoires Environnement Emplois.

En Île-de-France, ce partenariat regroupe la DIRRECTE, la DRIEE, la DRIAAF, l'AESN, la Région et l'ARENE depuis 1999. TEE Île-de-France travaille au repérage des métiers émergents de l'environnement et à la valorisation des emplois qui évoluent pour intégrer des compétences environnementales. En 2010, TEE a réalisé deux monographies sur les filières bois et biodiversité.

Praxibat

Dans le cadre de la mobilisation des professionnels du bâtiment, la Direction régionale relaye, sur la région Île-de-France, l'initiative nationale Praxibat visant à :

- développer les plateformes techniques et pédagogiques sur l'énergie et les EnR au sein des établissements de formation (lycées, CFA, organismes de formation) ;
- favoriser la montée en compétences des formateurs (formations de formateurs) ;

En 2010, la Direction régionale a financé le recensement des plateformes énergie/EnR existantes en Île-de-France.

• Dispositif des Maisons de l'Emploi (MDE)

La Direction régionale relaye sur trois territoires franciliens (Bords de Marne - Plaine Commune - Saint-Quentin en Yvelines) l'initiative nationale ADEME/AVE/Maisons de l'emploi, visant à anticiper l'emploi/insertion et la formation des filières Bâtiment et EnR.

En 2010, la CERC Île-de-France a réalisé des états des lieux sur les trois territoires.

• Éducation à l'environnement

La Direction régionale a mis en place des actions de sensibilisation au développement durable tels que :

- le dispositif "La Planète précieuse" - 200 conférences-débats réalisées et 5 000 lycéens sensibilisés

www.conference-laplaneteprecieuse.com

- le magazine "Paris Mômes" - 6 numéros par an

www.parismomes.fr

- l'exposition "Le parcours vert" de l'Exploradôme

www.exploradome.com

- "l'agenda 21 scolaire des écoles et collèges parisiens" avec le CRDP de Paris

www.crdp.ac-paris.fr/agenda21

Le Collectif d'Éducation à l'Environnement Francilien - CEEF

Ce collectif s'inscrit dans un cadre partenarial régional avec les institutionnels de l'éducation (académies de Paris, Créteil, Versailles), de l'environnement, de la jeunesse et des sports, les réseaux associatifs, les entreprises, la Région.

En 2010, les temps forts du CEEF ont été d'établir les orientations stratégiques pour structurer l'EEDD en Île-de-France, mettre en œuvre un programme régional d'actions et participer aux comités de pilotage et d'évaluation.

www.ceef.eu

2010

Activité 2010 de la Direction régionale Île-de-France



ADEME
Direction régionale Île-de-France
6/8, rue Jean-Jaurès
92 807 PUTEAUX CEDEX
Tél. : 01 49 01 45 47 - Fax : 01 49 00 06 84

www.ademe.fr/ile-de-france

Direction régionale certifiée ISO 14001

SYNTHÈSE

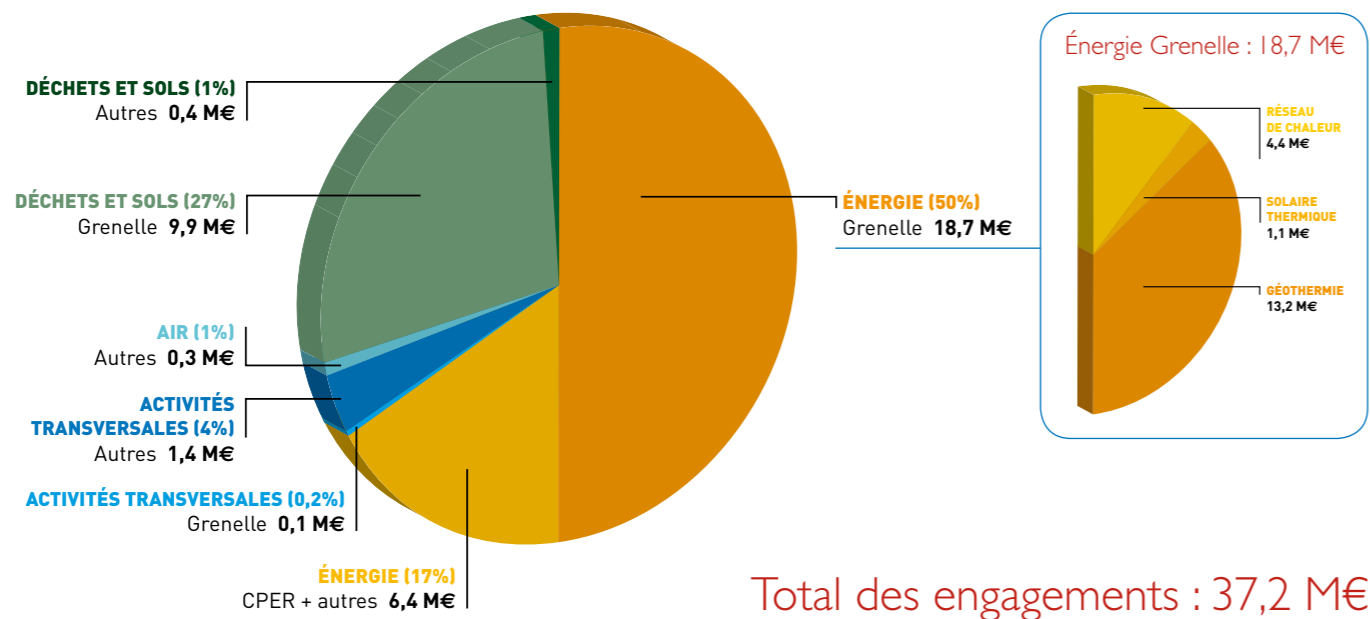
Les grandes tendances de l'année

2010, GRENELLE ANNÉE 2

Au cours de l'année 2010, le déploiement du Grenelle Environnement a mobilisé la Direction régionale Île-de-France en tant qu'opérateur territorial. Cela nous a conduit à renforcer notre capacité à échanger avec les différentes "cibles" (collectivités, entreprises, citoyens), et de manière spécifique avec les territoires en fonction de leurs caractéristiques propres. Nos priorités thématiques ont été confirmées et amplifiées :

développement de la chaleur renouvelable à l'aide du "fonds chaleur" ; prévention des déchets avec un taux de couverture de la population par des programmes locaux dépassant 50% ; et contributions aux projets rendant la ville plus durable (bâtiments et transports performants, préparation à la reconversion des sites pollués, lutte contre le bruit, approches globales de type AEU ou PCET...).

Les engagements financiers



Les points forts de l'année 2010

L'ÉNERGIE

L'Île-de-France est la région la plus consommatrice d'énergie notamment parce qu'elle accueille 19% de la population nationale. Elle importe près de 90% de ses besoins énergétiques. Avec plus de 800 millions de m² bâtis, le bâtiment arrive largement en tête des secteurs consommateurs avec 49% de l'énergie consommée dont environ 70% destinés aux besoins thermiques.

Consciente de cette situation, la Direction régionale a amplifié ses actions sur la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments existants et la valorisation des ressources renouvelables disponibles dans les territoires, en partenariat avec le Conseil régional.

Au delà des actions de financement, la Direction régionale a mené et participé, seule ou en partenariat avec la région et/ou les services déconcentrés de l'État, des études prospectives de connaissance et de planification dans divers domaines. Par exemple, deux études majeures dont une sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'autre sur le potentiel géothermique francilien ont été lancées en 2010. Ces études s'inscrivent dans le processus d'élaboration du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE). L'étude sur l'efficacité énergétique, confiée à l'IAU et à Airparif, a pour objectif de déterminer à l'échelle territoriale les consommations actuelles et futures (2020, 2030 et 2050) liées aux usages dans le bâtiment.

APPELS À PROJETS DANS LE BÂTIMENT

• Appel à projets Bâtiments Basse Consommation (BBC)

La seconde et dernière session de l'appel à projets BBC s'est achevée fin 2009.

115 dossiers de candidatures ont été déposés et 47 projets ont été sélectionnés en juin 2010 par un jury composé de 25 personnalités (architectes, experts en bâtiment et en énergie, élus, professionnels...). Les projets sélectionnés bénéficient d'aides financières aux études et aux investissements. L'aide financière totale apportée par l'ADEME et la Région représente environ 4,5 M€. Les projets aidés se répartissent de la manière suivante :

- 7 projets tertiaires privés ou associatifs dont 4 réhabilitations,
- 6 projets tertiaires publics dont 2 réhabilitations,
- 9 projets de logements sociaux dont 2 réhabilitations,
- 4 projets de logements collectifs privés,
- 19 projets de maisons individuelles dont 8 réhabilitations.

Un suivi des consommations, sur une période de 3 ans, sera mis en place sur plusieurs projets lauréats. Les résultats du suivi permettront d'établir un retour d'expérience sur les écarts de performance et leur nature.

• Appel à projets Réhabilitation Durable

Les projets de rénovation ayant été peu nombreux suite à l'appel à projets BBC, l'ADEME et la Région ont décidé de réorienter leur effort sur la question de la réhabilitation des bâtiments existants et ont lancé, en 2010, le premier appel à projets "Réhabilitation Durable" consacré exclusivement à la réhabilitation basse consommation énergétique.

26 dossiers de candidatures ont été déposés et soumis au jury de sélection.

Parmi ces projets, plus d'une dizaine seront financés par l'ADEME et la Région, pour un montant total d'aides d'environ 2,5 M€. L'aide porte sur les surinvestissements liés à l'efficacité énergétique.

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES DANS LE BÂTIMENT

Au cours de l'année 2010, la Direction régionale a proposé de nouvelles démarches en termes de diagnostics énergétiques de bâtiment.

Pour les diagnostics concernant un seul bâtiment, plusieurs scénarii de performance énergétique sont dorénavant proposés, dans le cadre des préconisations du bureau d'études, dont un au moins permettant d'envisager une rénovation de niveau BBC. Cette démarche permet de connaître l'implication technique et économique pour atteindre les objectifs du Grenelle. Pour les diagnostics concernant plusieurs bâtiments, l'ADEME a invité les porteurs de projets à s'intéresser à l'ensemble de leur patrimoine. La démarche a consisté à diagnostiquer un échantillon représentatif du patrimoine du maître d'ouvrage.

DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE D'UFG

La Direction régionale Île-de-France a accompagné l'audit énergétique du patrimoine d'UFG, effectué par une méthodologie innovante. Le prestataire a réalisé 22 diagnostics, avec proposition de préconisations pour atteindre un niveau de performance énergétique BBC, pour chaque typologie de bâtiment du patrimoine (bâtiments des années 60 à 2000). Cette opération permet à UFG d'adapter son plan pluriannuel d'investissements et d'identifier les problématiques propres à chaque typologie d'investissement.

DISPOSITIF COPROPRIÉTÉ OBJECTIF CLIMAT (COC)

La Direction régionale Île-de-France, en partenariat avec la Ville de Paris, la Région et l'ANAH, ont lancé en 2008 une opération expérimentale sur 3 ans "Copropriété Objectif Climat" (COC) pour aider les copropriétés parisiennes à mettre en place des actions d'économies d'énergie sur leur patrimoine. L'opération repose sur un accompagnement en deux volets : le conseil et l'accompagnement technique porté par des Conseillers Info Énergie spécialisés sur les questions de copropriété, et l'aide financière pour la réalisation de diagnostics énergétiques des immeubles.

Le bilan à fin 2010 est le suivant :

- 556 copropriétés (soit environ 51 000 logements) ont pris contact avec les Conseillers Info Énergie, dont 227 ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du dispositif.
- 150 copropriétés ont fait ou sont sur le point de faire réaliser un diagnostic énergétique de leur immeuble.
- 28 copropriétés sont en phase travaux (travaux votés ou réalisés), pour un montant total estimé à 17,9 M€, permettant des gains énergétiques estimés à 7 300 MWh/an et une réduction d'environ 1 500 tonnes de CO₂ par an.

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS LES COPROPRIÉTÉS (CPE)

Le CPE, un des outils du Grenelle, ouvre une nouvelle voie vers la réhabilitation énergétique du patrimoine collectif privé. Afin de comprendre les conditions de sa mise en place, une expérimentation a été lancée en 2010 avec l'ARC, le PUCA et l'ANAH. Cette expérimentation se poursuivra en 2011 avec la volonté des porteurs d'accompagner les copropriétés jusqu'à la réalisation des travaux.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

• Géothermie et réseaux de chaleur

La dynamique initiée par la mise en oeuvre du Grenelle, plus particulièrement le Fonds chaleur, s'est amplifiée et a facilité l'apparition de nombreux projets de géothermie avec ou sans pompe à chaleur, sur aquifères ou sondes, ainsi que des projets de récupération d'énergie sur eaux usées. Ce dernier procédé a notamment été mis en oeuvre pour chauffer la piscine de Levallois Perret. Des projets de grande envergure ont été réalisés, comme celui du doublet géothermique au Dogger sur l'aéroport d'Orly qui permet de chauffer, en partie, les aéroports sud et ouest.

2011 verra la concrétisation des projets aidés en 2010 tels que l'opération de géothermie du SAN Val Maubuée, du Mée sur Seine et l'opération géothermique sur l'aquifère profond de l'Albien au Fort d'Issy-les-Moulineaux.

En parallèle de l'accompagnement des projets, la Direction régionale a participé à l'animation de la filière auprès des acteurs de la géothermie (CRIF, services de l'État, AFG, BRGM, AGEMO), à l'organisation des Assises de la géothermie avec la DRIEE en avril, à la parution de lettres d'information et de guide technique.

• Biomasse

Depuis 2001, 32 chaufferies biomasse ont été soutenues financièrement et techniquement par la Direction régionale. La biomasse est toujours la première source d'énergie renouvelable de la région Île-de-France et son potentiel de croissance est élevé.

En 2010, la Direction régionale s'est beaucoup mobilisée sur des actions d'accompagnement et de prospective telles que :

- Le lancement d'une étude sur le potentiel biomasse énergie en Île-de-France dans le cadre du SRCAE. Le but de l'étude, d'une durée de 9 mois, est d'obtenir un état des lieux du potentiel de développement de la biomasse qui soit partagé par les différents acteurs de la filière bois énergie, et d'en tirer des objectifs stratégiques de développement à long terme.
- La préparation d'un site Internet sur le bois énergie en Île-de-France, conjointement avec l'ARENE. L'objectif de ce site est de mettre à disposition des acteurs franciliens (collectivités, entreprises et particuliers) des informations relatives à la filière bois énergie.

• Solaire thermique

La Direction régionale a soutenu des opérations représentant plus de 4 000 m² de capteurs solaires thermiques. Ces installations alimenteront en eau chaude sanitaire plus de 2 700 logements, centres nautiques, crèches, hôtels et restaurants. Ce sont plus de 30 000 MWh produits annuellement grâce à l'énergie solaire qui permettront une économie de plus de 370 tonnes de CO₂. Les 24 opérations représentant environ 4 M€ d'investissement ont reçu un soutien financier d'un peu plus d'1 M€ de la Direction régionale.

LES DÉCHETS

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le thème de la prévention des déchets a structuré en profondeur l'intervention de la Direction régionale, au cours de l'année 2010.

Après avoir signé, fin 2009, un accord cadre de partenariat avec 17 collectivités franciliennes pour des programmes locaux de prévention des déchets, la Direction régionale a relancé, début 2010, un nouvel appel à manifestations d'intérêt en partenariat avec le Conseil régional.

Fin 2010, ce sont ainsi 35 collectivités représentant environ 53% de la population francilienne qui portent désormais une démarche de prévention des déchets.

L'ADEME a également signé une convention de partenariat avec la Région Île-de-France pour un plan régional de prévention. Au total, c'est un volume de subvention de près de 6 M€ qui est ainsi mobilisé en 2010 sur la thématique prévention des déchets, en Île-de-France. L'objectif principal est la réduction de 7% en 5 ans de la production d'ordures ménagères ou assimilées.

Les collectivités engagées ont bénéficié d'une animation menée conjointement par l'ADEME et le Conseil régional d'Île-de-France. Le Conseil régional, porteur du plan régional de prévention, a pris une part très active dans l'organisation et le montage de ces animations. Les collectivités ont également pu bénéficier de l'appui méthodologique apporté par l'ADEME (formations, guides techniques...).

Quelques journées d'échanges importantes :

- Des ateliers de travail destinés aux porteurs de programmes locaux se sont tenus les 15 février et 3 mai 2010. Les chargés de mission ont ainsi pu présenter l'avancement de leurs travaux et bénéficier des retours d'expérience des plus avancés d'entre eux.
- Deux forums régionaux ont réuni l'ensemble des représentants des collectivités porteuses d'un programme (élus, techniciens, chargés de communication...), le 3 décembre 2009 et le 21 juin 2010. La journée du 21 juin accueillait également les nouveaux candidats 2010. Ces forums ont rassemblé, à chaque fois, une centaine de personnes.
- Une journée régionale de mobilisation et de préparation de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2010 s'est tenue le 10 juin, au pavillon de l'eau à Paris, et a réuni 170 participants.
- Le Conseil régional a organisé le 5 mars un atelier d'échanges avec les Conseils généraux afin de relayer la démarche de prévention, notamment sur l'exemplarité des structures.

La Direction régionale a également mis en place des formations sur les thématiques "prévention des déchets", "compostage domestique" et "connaissance des coûts de gestion des déchets".

GESTION DES DÉCHETS

En parallèle, l'ADEME a poursuivi ses aides au développement des capacités de valorisation des déchets en Île-de-France. Elle a soutenu financièrement des projets de méthanisation de déchets organiques, une installation de filtration d'huiles alimentaires usagées, la modernisation de deux centres de tri de collectes sélectives d'emballages et des centres de tri des déchets du BTP.

LES SITES ET SOLS POLLUÉS

La Direction régionale est intervenue sur trois actions prioritaires en 2010 :

- la mise en sécurité et la réhabilitation de sites pollués confiés par l'État dont les responsables sont défaillants et pour lesquels il existe un risque d'atteinte à la santé publique ou à l'environnement ;
- l'aide aux travaux de dépollution pour la reconversion des friches urbaines et sites pollués ;
- l'aide à la décision dans le domaine de la réhabilitation des friches urbaines s'inscrivant dans un projet de renouvellement urbain ou de reconversion économique.

GESTION DES SITES POLLUÉS À RESPONSABLES DÉFAILLANTS

En application de la Circulaire du 8 février 2007, l'ADEME est intervenue aux frais des responsables pour le compte de l'État sur dix-sept sites, en Île-de-France.

Six sont de nouveaux sites sur lesquels l'ADEME intervient depuis 2010, cinq font l'objet d'une poursuite de l'intervention de l'ADEME, quatre sont en cours et deux sont achevés.

• Nouveaux sites

- MUELLER EUROPE / Longueville (77) - fabrication de tubes en cuivre, laiton : interprétation de l'état des milieux.
- NICOSOFRA / Courcouronnes (91) - fabrication de circuits imprimés : élimination des déchets et contrôle de la qualité des eaux souterraines.
- SNR / Sonchamp (78) - valorisation de métaux à base d'aluminium : élimination de déchets.
- INTERTUBE / Coubert (77) - activités de protection de tubes et de tuyaux en métaux ferreux par l'application de revêtements peinture bitumineux ou par bandes de polyéthylène : élimination de déchets.
- ARGENTURE NOE / Paris (75) - traitement de surface : élimination de déchets.
- ARLEQUIN / Mitry Mory (77) - fabrication de peintures, vernis et diluants : caractérisation de l'extension de la pollution hors site et évaluation des risques sanitaires.

• Sites en cours, poursuite d'intervention

- GTB / Cachan (94) - ancien pressing industriel : travaux de maîtrise des impacts sur la qualité de l'air intérieur d'habitations riveraines du site ; travaux de dépollution en préparation.
- LOUVRES (95) - ancienne usine de fabrication de cyanures : dépollution de la nappe du lutétien, exploitation de la station de pompage et dépollution de la nappe, protection de 20 captages AEP en aval hydraulique, surveillance des eaux superficielles et souterraines.
- RODANET / Ballancourt-sur-Essonne (91) - régénération de solvants usés : surveillance de la qualité des eaux souterraines et caractérisation de l'extension de la pollution hors site.
- GERBER / Sermaise (91) - régénération de solvants usés : surveillance de la qualité des eaux souterraines et de l'air intérieur des habitations.
- LUNIJÉ / Taverny (95) - fabrication de produits chimiques : contrôle des eaux souterraines.

• Sites en cours, interprétation de l'état des milieux / étude de bilan environnemental

- VIT'APPRETS / Ivry-sur-Seine (94) - activité de nettoyage à sec : caractérisation de l'extension de la pollution hors site et interprétation de l'état des milieux.
- SCI DESFORGES / Boissise le Roi (77) - anciennes carrières remblayées avec des déchets : contrôle des eaux souterraines.
- SAINT-GERMAIN PRESSING / Saint-Germain-en-Laye (78) : travaux de maîtrise des impacts sur la qualité de l'air intérieur d'habitations.
- SEAM / Les Mureaux (78) - fabrication d'avertisseurs sonores : évacuation des déchets.
- CHIMIE TRANS / Mussy le Neuf (77) - négoce de produits chimiques : évaluation des déchets (opération terminée).
- École de Pontoise (95).

AIDE AUX TRAVAUX DE DÉPOLLUTION POUR LA RECONVERSION DES FRICHES URBAINES

En 2010, 4 projets d'aménagements urbains ont été aidés en Île-de-France, ce qui représente un budget de 1,9 M€, soit près d'un quart du montant total des aides aux travaux de dépollution attribuées en France (8 M€) :

- reconversion du site Comptoir des Minéraux et des Matières Premières (CMMP) à Aulnay-sous-Bois (93) - 600 k€
- reconversion de l'ancienne gare de marchandises de Rosny-

- sous-Bois (93) - 750 k€
- reconversion du site Les Céramiques à Montreuil-sous-Bois (93) - 350 k€
- reconversion du site de Pantin (93) - environ 200 k€

AIDE À LA DÉCISION POUR LA RÉHABILITATION DES FRICHES URBAINES

Projets de renouvellement urbain ou de reconversion économique.

- En 2010, 9 projets ont été aidés pour un montant d'environ 225 000 euros :
- STADE LE GALLO à Boulogne-Billancourt (92) ;
 - PARC DES GLACIERES à Boulogne-Billancourt (92) ;
 - TERRAIN MORNÉT à Garges les Gonesse (95) ;
 - RN13 - CANAL DE L'OURCQ à Bondy (93) ;
 - FORT D'AUBERVILLIERS à Aubervilliers (93) ;
 - ZAE LA BALLESTIERE Nord à Limeil Brevannes (94) ;
 - OIN d'Orly - Rungis Seine amont (94) ;
 - QUARTIER DE LA GARE ET DE LA ZI à Louvres (95) ;
 - ZAC CANAL DE L'OURCQ à Bobigny (93).

LE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

APPROCHES TRANSVERSALES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La Direction régionale accompagne les collectivités dans leur approche territoriale durable, notamment dans le choix des outils présentés ci-dessous et dans leur mise en œuvre. En 2010, a été observée une forte demande d'accompagnement sur les approches transversales de type Approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et Bilan carbone.

• Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

Parmi les neuf nouvelles études AEU accompagnées par la Direction régionale, on peut noter la diversité des initiatives locales à l'instar de l'AEU sur le PLU de la ville de Bondy, l'AEU "biodiversité" sur le territoire de Marne la Vallée et l'AEU sur le GPRU du quartier Saint Blaise dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. Trois nouvelles sessions de formation sur la méthode AEU ont permis de former 45 nouveaux bureaux d'études à cette démarche.

• Bilan Carbone et Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Une dizaine de collectivités franciliennes ayant lancé un bilan carbone® patrimoine et services et/ou territoire ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier pour l'évaluation de leurs émissions de gaz à effet de serre et la définition d'un programme d'actions. Certaines collectivités engagées dans cette démarche sont actuellement en cours d'élaboration de leur PCET. À ce titre, la Direction régionale a participé aux comités de pilotage de certains plans climat franciliens comme celui du département de la Seine-et-Marne (77) et de l'Essonne (91).

• Agendas 21

Membre de TEDDIF (Territoires Environnement Développement Durable en Île-de-France), réseau d'échanges des collectivités locales franciliennes en matière de Développement Durable, la Direction

régionale suit l'avancement des démarches Agendas 21 dont le nombre, fin 2010, s'élève à près de 80 répertoriés en Île-de-France.

APPROCHES TRANSVERSALES ENTREPRISES

L'année 2010 a vu se poursuivre l'augmentation des sollicitations pour la réalisation de bilans carbone®. À titre de comparaison, alors qu'en 2009 la Direction régionale finançait 690 000 € sur ce sujet, les demandes au mois d'avril 2010 atteignaient déjà près de 1,5 M€. Cette pression importante sur les budgets n'a donc pas permis d'accompagner l'ensemble des entreprises et des porteurs de projets (CCI, CMA...) du territoire.

Cette situation montre la dynamique engagée dans le monde économique, résultat d'un travail important fait par la Direction régionale avec ses partenaires pour mettre en avant et valoriser des démarches pertinentes, efficaces et transversales. Les opérations collectives ou le travail en réseaux menés avec les chambres de commerces ou des associations d'entreprises ont permis d'aboutir à des résultats concrets et intéressants. Ce sont toutefois plus de 180 entreprises et sites qui ont pu bénéficier d'un accompagnement financier pour des diagnostics environnement, la mise en place d'un système de management environnemental, la réalisation d'une démarche d'éco-conception et bien sûr des bilans carbone®.

Enfin, une des grandes orientations de 2010 a été la mise en place d'une réflexion sur l'accompagnement économique territorialisé et donc le travail en transversal avec l'ensemble des équipes et les différentes cibles (institutionnels, collectivités, entreprises...).

APPROCHE TRANSPORT ET MOBILITÉ

• Technologies et innovations

La Direction régionale a accompagné les déclinaisons territoriales des projets des fonds démonstrateurs de recherche et du PREDIT et a poursuivi les développements technologiques des véhicules en aidant 23 VUL électriques, 7 bus électriques et hybrides, 28 BOM GNV et 1 PL électrique. Elle soutient activement les actions de promotion de la mobilité électrique portées par l'Espace Mobilités Électriques en Île-de-France.

• Écomobilité Scolaire

La Direction régionale a réalisé les actions suivantes :

- Réseau "Partenaires pour l'Écomobilité de l'École à l'Université" : 1 atelier de formation aux Plans de Déplacements des Établissements Scolaires (PDES) – 1 forum de restitution de l'année, précédé d'une visite des réalisations à Suresnes (92).
- Démarches d'écomobilité scolaire : soutien au PDES de la ville de Bailly (78).

- Opération exemplaire dans le cadre du PDES du Conseil général du Val de Marne : mise en place du brevet du cycliste urbain et implantation d'un compteur vélo dans un collège.
- Réalisation de l'exposition "Écomobilisons-nous" en partenariat avec l'ARENE.

- Opération internationale "Marchons vers l'École" (octobre 2010) : 16 collectivités participantes, 70 écoles et 15000 élèves.

• Mobilité durable

La Direction régionale a amplifié ses actions pour une mobilité plus durable :

- en participant aux défis "modes actifs", "management de la mobilité" et "marchandises" du PDUIF (horizon 2020) ;

- en assurant la promotion des Plans de Déplacements Entreprises et interentreprises : soutien au diagnostic et aux actions des PDE de la Communauté d'agglomération d'Evry, de Bricorama et du 13^{ème} arrondissement de Paris (avec l'AFET) ; accompagnement de l'autopartage sur le pôle d'Orly-Rungis pour SILIC-SOCOMIE ;
- en créant une animation territoriale des entreprises sur leurs pratiques de mobilité (PDE-PDIE) avec l'objectif d'une couverture territoriale complète avec 12 chargés de mission ; en 2010, 4 chargés de mission PDE ont été créés au sein de la CCI de Paris (Hauts de Seine / Val de Marne), de l'association Voiture&Co (Nord Ouest du Val de Marne), de l'ADOR (Association des opérateurs d'Orly Rungis) auxquels s'ajoutent 2 chargés de mission de la CCI de Versailles et de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines.

BILAN DE L'ACTIVITÉ DU CLUB MOBILITÉ CAPITALE

- Plus de 400 membres : entreprises, administrations, collectivités territoriales, chambres consulaires...
- Environ 200 PDE identifiés (incluant les PDE de l'obligation réglementaire du Plan de Protection de l'Atmosphère) et 15 PDIE (Plan de Déplacements Interentreprises).
- 4 ateliers, 3 groupes de travail pilotés par les entreprises et un deuxième forum d'échanges en novembre 2010 ont rassemblé plusieurs centaines de participants.

• Transports de marchandises

La Direction régionale développe la démarche d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ des transporteurs routiers. Neuf engagements ont été signés le 2 décembre 2010 avec les groupes STARS'SERVICES, DHL SUPPLY CHAIN, GOUPY, M2S et PREVOST.

Un dispositif ambitieux d'accompagnement a été mis en place :

- soutien aux diagnostics + AMO des entreprises DELISLE SA et STARS'SERVICES,
- suivi de la mise en oeuvre d'un engagement volontaire de PME avec M2S TRANSPORT,
- recrutement d'un chargé de mission "Objectif CO₂" au sein de l'AFT,
- formation à l'outil de diagnostic.

La Direction régionale soutient les actions de report modal, notamment vers le ferroviaire avec FULCHIRON INDUSTRIELLE (Maise-91), participe aux cercles de réflexion et de recherche DEMETER (bruit CO₂) et FRELON (logistique urbaine), accompagne les technologies d'information et de communication innovantes pour la logistique, comme la création d'un outil informatique visualisant les trajets optimum pour les chantiers (Les Pavés de Montrouge).

LA QUALITÉ DE L'AIR

L'année 2010 a été marquée par le changement d'organisation de la coordination technique de la surveillance de la qualité de l'air. Dorénavant, le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) a pris le relais de l'ADEME dans cette fonction. Cependant, la Direction régionale a été l'instructeur technique de l'aide à l'investissement 2011 d'Airparif, l'Association Agréée à la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) en Île-de-France. La Direction régionale a apporté, au cours de cette année, son expertise territoriale et technique, notamment sur l'appel à projets Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA) porté par l'ADEME

et visant à améliorer la qualité de l'air en agissant en grande partie sur les émissions du secteur du transport, ainsi que sur différents plans ou schémas : Plan Régional de la Qualité de l'Air (PRQA), Plan Régional Santé Environnement (PRSE), Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Enfin, la Direction régionale a soutenu des entreprises intéressées par la réduction significative et ambitieuse des émissions de polluants dues à leur activité, à l'aide de diagnostics.

LE BRUIT

Cinq dossiers de résorption des "Points Noirs Bruit" ont été validés par le Conseil d'Administration de l'ADEME. Il s'agit de trois dossiers portés par RFF (sur les communes de Bondy-Noisy, Asnières-sur-Seine et St-Denis), un dossier porté par la RATP (concernant les communes de Bry-sur-Marne, Chatou, Paris, Le Vésinet, St-Cloud et St-Maur-des-Fossés) et un dernier porté par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis (isolation le long de la RN 3). L'aide globale apportée par l'ADEME est de 19,5 M€.

LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION POUR MODIFIER DURABLEMENT LES COMPORTEMENTS

• La communication grand public

La Direction régionale Île-de-France a participé à un certain nombre d'événements grand public nationaux ou régionaux, parmi lesquels :

- le Salon ECOBAT au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris (2 journées grand public et 1 journée professionnelle),
- les Journées Parisiennes de l'Énergie et du Climat au Palais Brongniart de Paris,
- le Salon Bâtir Écologique à la Grande Halle de la Villette à Paris,
- le Forum des transports de la Ville de Provins,
- le Salon du Développement Durable de Rambouillet,
- l'opération "lampes basse consommation" avec la Ville de Paris.

De même, elle a apporté son soutien logistique aux collectivités, entreprises, associations souhaitant participer aux événements comme la Semaine du Développement Durable, la Semaine de la Mobilité, la Semaine Européenne de la Réduction des déchets...

• La communication professionnelle

Un essor important a également été donné aux actions d'information en direction des professionnels et des collectivités locales. En effet, la Direction régionale Île-de-France a organisé, co-organisé ou bien participé aux événements suivants :

- le Salon de la Nouvelle Ville (Association des Maires d'Île-de-France) au Parc Floral de Vincennes,
- les Journées Environnement et Développement Durable mises en place par la CRCI,
- les Assises régionales de la Géothermie organisées en partenariat avec la DRIEE,
- le Forum régional sur la prévention des déchets avec le Conseil régional d'Île-de-France,
- la journée de mobilisation régionale à la Semaine Européenne de la Réduction des déchets en partenariat avec le Conseil régional,
- le colloque du Club Mobilité Capitale sur les Plans de déplacement entreprise,

- la remise des prix des lauréats au concours de l'Esquisse Verte, en partenariat avec l'ARENE.

• Les outils et publications

La Direction régionale Île-de-France met à la disposition de ses publics un certain nombre d'outils de communication tels que : lettres d'information, expositions, affiches, guides pratiques, guides techniques, DVD, outils pédagogiques.

Les nouveautés 2010 :

- L'exposition "Écomobilisons-nous" en partenariat avec l'ARENE (1 kakémono, 8 panneaux d'exposition, 4 panneaux de comptage, 1 quizz, 1 mode d'emploi) pour sensibiliser les écoliers, parents, associations de parents d'élèves, directeurs d'écoles et collectivités locales à l'écomobilité scolaire.
- Le tableau de bord de l'énergie 2010 co-édité avec l'ARENE.
- La publication de "l'appel à projets Bâtiment Basse Consommation".
- Les lettres d'information trimestrielles.

Tous nos outils sont disponibles sur :
www.ademe.fr/ile-de-france/rubrique-outils-et-publications

LE RÉSEAU DES ESPACES INFO ÉNERGIE

L'information et la sensibilisation des publics sont des conditions essentielles de réussite des politiques car les choix des citoyens sont déterminants. L'ADEME met à disposition des publics les Espaces Info Énergie (EIE) pour répondre aux questionnements sur la maîtrise de l'énergie et les EnR.

En 2010, le réseau Île-de-France = 26 Espaces Information Énergie (EIE) dont 3 Agences Locales de l'Énergie (ALE) et 80 conseillers.

Leur rôle est de :

- diffuser de l'information, conseiller les citoyens ;
- réaliser des formations sur les enjeux, les techniques et les méthodes efficaces pour maîtriser l'énergie et utiliser les énergies renouvelables ;
- donner des avis techniques préalables et/ou assurer du conseil à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la construction de bâtiments afin d'économiser l'énergie et d'augmenter leur qualité d'usage ;
- mettre en relation les partenaires confrontés aux mêmes problématiques et enjeux ;
- aider à réaliser des bilans énergétiques permettant l'aide à la décision ;
- contribuer au montage de projets techniques, économiques, juridiques et financiers débouchant sur la création d'emplois ;
- intervenir en amont des projets pour la prise en compte de l'énergie dans l'aménagement et l'urbanisme, l'organisation des déplacements et des transports urbains et régionaux.

En 2010, a été mise en place une répartition plus homogène des EIE par département en s'approchant du critère moyen national de "un ETP CIE/125 000 habitants".

En septembre 2010, s'est créée l'association de préfiguration de l'Agence Parisienne du Climat qui regroupe, depuis le 1^{er} janvier 2011, l'ensemble des CIE parisiens portés jusqu'alors par 3 associations différentes.

Pour connaître toutes les implantations :
www.ademe.fr/ile-de-france/rubrique-Espaces-Info-energie